



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-6741>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **26-6741**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GROUPEMENT TRANSAMO-LA SET, agissant au nom et pour le compte de Tours Métropole Val de Loire

Correspondant : MME MENGUE Danielle

Adresse : Acticampus 4 - 40 rue James Watt, 37200 Tours

Coordonnées :

Courriel : mengue@set.fr

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_3QCpGzEHLm

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : L'accord-cadre a pour objet la réalisation de diagnostics et rapports d'analyse associés sur des sujets phytosanitaires, racinaires, faunistiques. Les missions confiées par le présent marché au titulaire sont précisées au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu d'exécution et de livraison : Les prestations du titulaire se dérouleront sur les communes de Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Chambray-lès-Tours, Saint Avertin, Notre Dame d'Oe, Chanceaux sur Choisille, Mettray, Parçay Meslay, La Membrolle sur Choisille, La Riche, Saint Genouph, Berthenay, Saint-Pierre-Des-Corps et Joué-lès-Tours.

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire exécuté via l'émission de bons de commandes en application des dispositions des articles R2162-1, R2162-2, R2162-4, R2162-5 et R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 70 000 € H.T. sur sa durée totale conformément à l'article R. 2162-4-2 du Code de la commande publique. A titre indicatif, le montant estimatif des prestations est de : 50 000 € HT (montant non contractuel)

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Se référer au CCAP

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Se référer au CCAP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Conformément à l'article R. 2142-24 du CCP, en cas de présentation d'un groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur impose que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire pour l'exécution du marché, solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Pour la candidature se référer au Règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 09/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 240 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AC.2026.RCS.DIAG ARBRES

Renseignements complémentaires : Tours Métropole Val de Loire TMVL a décidé d'avoir recours à un mandat de maîtrise d'ouvrage. Le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du réseau cyclable structurant a donc été notifié au groupement conjoint composé des sociétés TRANSAMO et la SET le 12 octobre 2022 (désignés par la suite « Maître d'Ouvrage Délégué » ou « MOD ») afin d'assurer la maîtrise d'ouvrage du projet au niveau technique, administratif, juridique et financier. Le groupement TRANSAMO / La SET intervient au nom et pour le compte de Tours Métropole Val de Loire (TMVL).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/01/2026